



COMMUNE
DE

Saint-Christophe-du-Ligneron

85670

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,
Lundi 7 Octobre 2019 à 20 h 30.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICHARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Michel QUAIREAU, Émilie BOCQUIER, Sylvia GUIHOT, Carine MIGNÉ, Nadia RABREAU, Jacques RIGALLEAU, Olivier ABILLARD, Florent JOURDAN, Patrick CHANSON, Isabelle AVERTY, Mathilde BRIAND, Malik RABIA et Michelle REGEASE.

Absents et excusés : Mmes et MM. Marie-Ange FOUQUET, Auguste GUILLET (pouvoir à Jean-Claude BIRON), Sébastien SEGRET et Maryse COUGNAUD.

Absents : MM. Jean-Christophe RAGUET et Henri de la ROCHE SAINT ANDRÉ.

Secrétaire de séance : M. Patrick CHANSON.

Le compte-rendu de la réunion du 9 Septembre 2019 est approuvé.

↪ Ajout à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, l'ajout des points suivants** :

- Budget ZAC Multisites - Décision modificative,
- Budget Principal - Décision modificative,
- Aménagement du carrefour de la Place de l'Église.

↪ Suppression à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, la suppression du point suivant** :

- ZAC Multisites secteur Centre - SYDEV Éclairage public

↪ CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

➤ Rapport d'activités 2018

Après présentation de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, le rapport d'activités 2018**, présenté par Challans Gois Communauté.

➤ Rapport annuel sur la gestion des déchets 2018

Le **tonnage d'ordures ménagères** pour l'année 2018 est 9 446 tonnes. Il est en augmentation de 1,13 % par rapport à 2017 qui s'explique par l'augmentation de la population. Ainsi le tonnage d'ordures ménagères par habitant est de 194,7 kg/an/hab en 2018 contre 195,5 kg/an/hab en 2017. Cette production reste supérieure à la moyenne départementale qui est de 146 kg/an/hab.

Les **tonnages de déchets recyclables** collectés en 2018 sont de 5 110 tonnes. Une augmentation de 116 tonnes par rapport à 2017.

Les **tonnages en déchèterie** collectés en 2018 sont de 21 275 tonnes. Une augmentation de 742 tonnes par rapport à 2017. Cela représente une forte progression de + 15 kg/an/hab.

Après présentation de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, le rapport annuel sur la gestion des déchets 2018**, présenté par Challans Gois Communauté.

➤ **Rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC 2018**

Pour notre commune, il y a 379 installations et 948 habitants desservis pour l'année 2018.

Sur l'ensemble du territoire Challans Gois Communauté, le taux de conformité des installations est passé de 39 % en 2017 à 42 % en 2018.

Après présentation de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC 2018**, présenté par Challans Gois Communauté.

➤ **Projet de liaisons cyclables**

Monsieur le Maire et Monsieur Jean-Claude BIRON nous font part du projet de liaisons cyclables sur notre commune la reliant à Challans et à Froidfond.

Challans : boucle passant en dessous et au-dessus de la 2x2 voies après avoir traversé le bourg, notamment le Parc des Abras. Les aménagements seront principalement de la signalétique sauf la création d'une piste le long de la route de Commequiers, du Chemin de la Mérandoire jusqu'au rond-point de la Maison Blanche en passant du côté des transports Pérocheau.

Froidfond : création d'une piste le long de la rue du Stade, du rond-point St Joseph au rond-point du Reinet du côté du terrain de football puis prolongement jusqu'au lieu-dit « La Renaissance ».

Ces travaux seront en partie pris en charge par Challans Gois Communauté.

➤ **Taxe de séjour**

Monsieur Michel QUAIREAU nous informe que lors de sa réunion en date du 17 Septembre 2019, le Conseil Communautaire a décidé d'instituer la taxe de séjour sur l'ensemble des 11 communes du territoire de Challans Gois Communauté à compter du 1^{er} Janvier 2020 et a adopté le régime réel pour l'ensemble des natures d'hébergement.

La perte de cette taxe communale sera compensée au niveau de l'attribution de compensation communautaire.

↳ **ÉCONOMIE ET FINANCES**

➤ **Instauration de la taxe sur les déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets non dangereux au site des Landes Franches pour l'année 2020**

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de fixer la répartition du produit de cette taxe, à hauteur de 50 %, pour l'année 2020, seuil maximum, pour la Commune de Falleron.**

➤ **ZAC Multisites - Décisions modificatives**

* Étant donné que les crédits prévus à certains chapitres du budget ZAC Multisites de l'exercice 2019 sont insuffisants, le Conseil Municipal **décide de réaliser des crédits supplémentaires, par décision modificative**, comme suit :

En dépenses de Fonctionnement

- article 627 Services bancaires	400,00 €
- article 66111 Intérêts emprunts	473,01 €

En recettes de Fonctionnement

- article 7015 Vente terrains aménagés	873,01 €
--	----------

Résultat du vote à main levée : 16 votants, 15 pour et 1 abstention.

* Étant donné que les crédits prévus à certains chapitres du budget ZAC Multisites de l'exercice 2019 sont insuffisants, le Conseil Municipal **décide de réaliser un virement de crédit, par décision modificative**, comme suit :

En dépenses d'Investissement

- article 1641 Capital de la dette	+ 9 683,08 €
- article 2313 Constructions	- 9 683,08 €

Résultat du vote à main levée : 16 votants, 15 pour et 1 abstention.

➤ **Budget Principal - Décision modificative**

Étant donné que nous avons reçu des recettes supplémentaires de la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de réaliser des crédits supplémentaires, par décision modificative**, comme suit :

En dépenses de Fonctionnement

- article 6188 Autres frais divers 3 000,00 €

En recettes de Fonctionnement

- article 7478 Participation CAF 3 000,00 €

↳ **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

➤ **Assainissement - Actualisation des tarifs de la Redevance**

Monsieur Michel QUAIREAU précise que la délégation de ce service public a été confiée à la Société STGS du Poiré sur Vie à compter du 1^{er} Janvier 2019. Cette redevance se décompose en deux parties, une partie versée à la Commune et une partie versée directement au concessionnaire.

Monsieur le Maire rappelle la baisse votée en 2018 d'environ 16 € par foyer suite au changement de prestataire.

Après consultation de notre bureau d'études GETUDES Consultants, il est proposé le maintien de la redevance.

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de maintenir les tarifs fixés pour l'année 2019 soit pour l'année 2020 :**

♦ Part fixe - abonnement annuel : 15,00 €

♦ Part proportionnelle - le m³ : 0,800 €

♦ En cas de puits seul : application de l'arrêté préfectoral fixant forfaitairement une consommation de 25 m³ par personne présente au foyer au 1^{er} Octobre de chaque année,

♦ En cas d'alimentation par deux sources (puits et service d'eau public) : une estimation forfaitaire de 25m³ par personne sera retenue lorsque la consommation du réseau d'eau public sera inférieure à ce forfait.

➤ **Taxe d'Aménagement - Fixation du taux**

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de maintenir le taux de la Taxe d'Aménagement à 3 %, à compter du 1^{er} Janvier 2020.**

➤ **Sentier pédestre « La Flâne des Fragonnettes »**

Pour des raisons d'organisation sanitaire d'une exploitation et de sécurité des usagers, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, la modification du parcours du sentier « La Flâne des Fragonnettes » et la révision des dépliants pour y inclure le sentier pédestre « Annette la Reinette ».**

Le Conseil Municipal **donne l'autorisation** à Monsieur Jean-Claude BIRON, Adjoint à l'urbanisme, de poursuivre les investigations pour ce projet.

➤ **Modification intersection Rue des Mimosas/Rue du Fleureau - Acquisition parcelle**

En raison d'un manque de visibilité de l'intersection Rue des Mimosas/Rue du Fleureau, le Conseil Municipal **donne l'autorisation** à Monsieur Jean-Claude BIRON de poursuivre les échanges concernant **l'acquisition d'une partie de la parcelle de M. et Mme Joseph MORNET**, domiciliés 2C Rue du Fleureau à St Christophe, afin de permettre une modification de celle-ci.

➤ **Robot tondeuse - Location**

Ce matériel, prêté gratuitement par l'Entreprise BARREAU de Challans pour un essai de 3 mois, est utilisé sur le terrain de football d'honneur. Après 6 mois d'utilisation, ce robot est très satisfaisant et nous avons un terrain bien entretenu à ce jour. De plus, ce matériel respecte l'environnement, n'engendre pas de nuisances sonores et pourra être utilisé sur le terrain de football d'entraînement.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Claude BIRON, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer un contrat de location avec CM CIC Leasing pour un robot de tonte, type Bigmow, pour un coût de 308,74 € HT par mois (plus frais de dossier : 120,00 € HT), sur 5 ans, à compter du 1^{er} Octobre 2019.**

➤ **Services techniques - Acquisition d'un camion voirie**

Monsieur Jean-Claude BIRON nous informe que le camion IVECO du service voirie est hors d'usage (panne moteur). Il a été acquis par la Commune en 2007 avec une première mise en circulation en 2002. Des devis ont été demandés pour le remplacement du moteur mais trop onéreux pour l'âge du véhicule. Nous avons demandé plusieurs devis avec une reprise de l'ancien camion et nous sommes à ce jour, dans l'attente.

Le Conseil Municipal **donne, à l'unanimité, l'autorisation à Monsieur le Maire pour négocier au meilleur prix ce nouveau véhicule, sans dépasser un montant d'acquisition d'environ 15 000 € HT et décide de prévoir des crédits supplémentaires par décision modificative sur le budget principal de l'année 2019.**

➤ **ZAC Multisites secteur Centre - Toilettes publiques**

Par **délibération n° 5-10-2018 en date du 12 Novembre 2018**, le Conseil Municipal a accepté un devis de la Société SAGELEC d'Ancenis (44) concernant la **fourniture et la pose d'un module sanitaires publics** pour un montant total de 23 900,00 € HT.

Après modification apportée à ce module pour des raisons esthétiques, le Conseil Municipal accepte les nouveaux devis et décide de modifier ladite délibération, comme suit :

- **devis pour le module de la Société SAGELEC pour un montant de 23 300,00 € HT,**
- **devis pour le bardage extérieur de l'Entreprise POTÉREAU-NEAU de St Christophe pour un montant de 1 875,00 € HT.**

Résultat du vote à main levée : 16 votants, 15 pour et 1 abstention.

↳ **VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE**

➤ **Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée - Convention « Plan Mercredi »**

Madame Émilie BOCQUIER nous informe que le Plan Mercredi de notre commune a été labellisé par la Commission Départementale (DSDEN, DDCS et CAF) chargée d'examiner les guides d'autodiagnostic. Cet avis de labellisation permet de mettre en perspective des axes de progrès concrets au service du projet de l'**Accueil périscolaire et Centre de loisirs Les Loustics** et du PEDT. L'objectif de ce « Plan Mercredi » est de développer une offre éducative sur la journée du mercredi. Les principaux objectifs sont :

- de renforcer la qualité des offres périscolaires,
- de promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi,
- de favoriser l'accès à la culture et au sport,
- de réduire les fractures sociales et territoriales en mobilisant l'ensemble des ressources et des équipements locaux.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer une convention « charte qualité Plan Mercredi » avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée.**

↳ **VIE MUNICIPALE**

➤ **Bibliothèque - Modification du règlement intérieur**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Carine MIGNÉ, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, la modification du règlement intérieur du service Bibliothèque concernant les modalités de restitution des documents empruntés, comme suit : une pénalité d'un montant de 20 € sera demandée à l'envoi de la seconde lettre de rappel.**

↳ PERSONNEL COMMUNAL

↳ Modification du Tableau des effectifs

En raison du départ de l'agent d'animation du service jeunesse, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs, à compter du 14 Octobre 2019**, comme suit :

- **création d'un poste d'Adjoint administratif territorial, à temps complet.**

↳ DIVERS

↳ Aménagement du carrefour de la Place de l'Église

Dans le prolongement de notre engagement à sécuriser cette intersection, Monsieur Jean-Claude BIRON, Adjoint à l'urbanisme, nous présente le projet de réaménagement du carrefour de la place de l'Église. Le Conseil Municipal **émet, à l'unanimité, un avis favorable à ce projet et demande à Monsieur Jean-Claude BIRON de poursuivre ses investigations.**

↳ Paysage de votre commune

Dans le cadre du Paysage de votre commune, notre commune a été retenue par le jury et, par conséquent, **nous figurons au palmarès 2019.**

Elle est le fruit d'un travail étroit entre les élus et le Personnel, formé et compétent. Monsieur le Maire, Monsieur Auguste GUILLET, les agents des espaces verts, Madame Solène JOUBERT et Monsieur François LOIZEAU ont présenté à 2 reprises la commune, ses réalisations et sa politique d'aménagement à 2 jurys successifs du CAUE et du Conseil Départemental.

Cette récompense s'inscrit dans le prolongement du prix d'encouragement remis en 2014.

↳ Prix Départemental pour le Pôle scolaire

Dans le cadre du Prix Départemental d'Architecture et d'Aménagement, le nouveau pôle scolaire a été retenu par le jury du CAUE et, par conséquent, **nous figurons au palmarès 2019.**

↳ Inauguration du Pôle scolaire et périscolaire

Madame Carine MIGNÉ nous fait part du bon déroulement de cette inauguration du 14 Septembre dernier.

En présence d'une centaine de ligneronnais et de l'ensemble de nos financeurs :

- État, Monsieur le Sous-Préfet Thierry BONNET pour sa première inauguration sur sa circonscription,
- Sénat, Madame la Sénatrice Annick BILLON,
- Région, Monsieur Laurent CAILLAUD, Conseiller régional,
- Département, Madame Nadia RABREAU et Monsieur Serge RONDEAU,
- Communauté de Communes de l'ex-Pays de Palluau,
- Inspection académique, Monsieur Jean-Michel LENOIR,
- CAF, Madame Sofi LEROY

ainsi que de Monsieur le Député Philippe LATOMBE, des maires des communes avoisinantes, du Cabinet ARCHIDICI et de Vendée Expansion.

Trois groupes de visites ont permis une découverte complète de l'école et de l'accueil périscolaire, en présence des enseignants, des animateurs et du personnel.

Il a été rappelé les raisons du report de la construction du 3^{ème} bâtiment, le restaurant scolaire, et sa programmation pour les toutes prochaines années.

Cet évènement s'est déroulé sous un beau soleil, animé par l'orchestre DIXIELAND, dans un esprit de franche convivialité.

Monsieur Florent JOURDAN souligne les vitesses excessives des véhicules en provenance de Falleron. Monsieur Jean-Claude BIRON nous informe qu'il va être installé un feu clignotant signalant la sortie de scolaires.

➤ **Élection du Conseil Municipal des Jeunes**

Monsieur le Maire nous fait part du bon déroulement de cette élection du Vendredi 4 Octobre 2019. Il regrette la faible représentation de l'école publique avec une seule candidate. 5 nouveaux élus vont rejoindre 5 autres élus poursuivant leurs missions. Il remercie les enseignants des 2 écoles, l'animatrice du CMJ et les élus qui ont permis que ces élections se déroulent avec application et convivialité.

➤ **Soirée d'échanges « Les pleurs du nourrisson »**

Madame Nadia RABREAU nous fait part de cette réunion à thèmes délocalisée, prévue le 8 Octobre 2019 à 20 h à Challans. À ce jour, 10 personnes sont inscrites pour cette soirée d'échanges.

↪ **QUESTIONS DIVERSES**

➤ **Forum sur le PCAET**

Un Forum sur le Plan Climat Air Energie Territorial organisé par Challans Gois Communauté est prévu le 9 Octobre 2019 à la Salle Louis-Claude Roux à Challans.

➤ **Exposition CLEPHE**

Une exposition avec ateliers à thèmes, organisée par le CLEPHE, est prévue le 11 Octobre 2019 sur le site de la Cautuère à St Christophe. Les deux écoles de notre commune seront présentes. La commune soutient cette belle initiative en finançant le transport des enfants et en mettant à disposition le personnel pour assurer la logistique et animer une partie des ateliers. Il faut souligner la pleine implication de nos 2 syndicats, Vendée Eau et le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneroy et du Jaunay

Séance levée à 22 h 30.

Pour extrait, Affiché le 14 Octobre 2019

Le Maire, Thierry RICHARDEAU



Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 4 Novembre 2019 à 20 h 30.